

Editorial du n°59

Michel Tozzi, rédacteur en chef de Diotime

L'institution philosophique commence à prendre acte d'une "pluralisation" possible des pratiques de la philosophie à l'école. Les professeurs de philosophie ont la possibilité d'intervenir officiellement depuis la rentrée 2011, avec la réforme des lycées, dans des classes dès la seconde (Derrida l'avait souhaité, et cela se faisait déjà, mais de façon "sauvage"), en accompagnement personnalisé des élèves, dans les enseignements d'exploration ou dans les travaux personnels encadrés en interdisciplinarité. Cet appel à projets (286 acceptés en 2011) a développé dans les lycées des pratiques philosophiques nouvelles dans leurs modalités, en "sortant des sentiers battus du cours magistral", et en mettant en cause certaines conceptions et habitudes d'une philosophie surplombant les autres disciplines.

On peut lire ainsi, dans cette perspective, aux pages 17-19 du rapport au Ministre de l'Education Nationale de Paul Mathias, doyen de l'Inspection générale de philosophie, sur "Les éclairages philosophique en amont de la terminale" :

"A la suite des observations que les corps d'inspection ont pu mener, l'institution reconnaît la qualité de certaines interventions des professeurs de philosophie dans les classes de première et de seconde et, par-là, admet qu' **il n'y a pas d'incompatibilité majeure et substantielle entre des éclairages que peut apporter la discipline "philosophie" et des élèves qui n'ont pas atteint le degré de maturité supposé devoir être le leur une fois arrivés en classe terminale.** Bien au contraire, l'intérêt que ces derniers ont, le plus souvent, manifesté pour les interventions dont ils bénéficiaient dans le cadre de l'expérimentation, donne à penser que, convenablement ajusté à leurs attentes en même temps qu'à ses propres exigences disciplinaires, **un travail de la discipline "philosophie" en amont de la terminale constitue un objectif pédagogique pertinent**"...

"Avec l'expérimentation conduite en 2011-2012, la discipline "philosophie" commence à **se donner les moyens de sa propre pluralisation**, ce qui ne signifie nullement qu'il existe une philosophie "pour les terminales générales" et une philosophie "pour les autres classes", mais qu'il existe une discipline unique dans ses objets et dans ses méthodes, mais qui se révèle également **capable de prendre en charge une diversité de conditions de culture, de savoirs et de compétences scolaires**"...

"Il y a quelque pertinence à **user de la plasticité de la philosophie** et à tirer parti de son intérêt séculaire pour les savoirs positifs, afin d'envisager les futures évolutions souhaitables des différentes voies du lycée".

C'est une petite révolution pour ceux qui maintiennent que la philosophie, de par sa nature abstraite, son statut de couronnement des études secondaires et l'immaturation des élèves avant la terminale, ne peut s'enseigner que la dernière année du secondaire.

La question est maintenant posée de savoir si cette pertinence peut s'étendre au collège, voire à l'école primaire, comme l'affirment certains, expériences à l'appui, en France depuis une quinzaine d'années, et une quarantaine dans le monde...